

Avis adopté

Séance plénière du 10 décembre 2025

*Satisfaire les besoins fondamentaux des enfants et garantir leurs droits,
dans tous les temps et espaces de leur vie quotidienne*

Déclaration du groupe Agriculture

Il faut préserver le temps de l'enfance, ce temps précieux où tout se construit, où tout événement peut conditionner favorablement ou défavorablement un avenir.

L'enjeu de cet avis est de donner les clés indispensables pour que chaque enfant ait la possibilité de s'épanouir et de s'accomplir dans la société actuelle. Nous devons en effet résoudre la difficile équation entre les temps de l'enfant et les enfants de notre temps.

L'avis constate que l'égalité des chances entre les enfants est loin d'être une réalité mais, comme nous l'avons observé lors de l'examen du Rapport annuel sur l'état de la France, l'égalité des chances est un idéal que notre société française n'a pas réussi à atteindre mais c'est un sujet sur lequel il faut continuer à construire nos politiques publiques afin de réduire au mieux les inégalités. La qualité de vie des enfants en dépend pour beaucoup.

Le groupe de l'agriculture approuve les préconisations visant à mieux respecter les rythmes d'apprentissage et les temps de sommeil, à enrichir le rôle des familles, à soutenir les parents dans leur parentalité, à sensibiliser les enfants à la nature, à aménager les espaces extérieurs et intérieurs à hauteur et perception d'enfant.

Pour concrétiser ces différents objectifs il faut toutefois prendre en compte les contraintes économiques, sociales, environnementales et territoriales. Tous les parents et toutes les entreprises n'ont pas les moyens économiques suffisants pour tout assumer, toutes les familles n'ont pas non plus accès à tous les services publics.

On peut citer en particulier les familles d'agriculteurs et plus largement les habitants des zones rurales parfois dépourvues des services publics essentiels de santé, d'éducation et de loisirs pourtant indispensables aux apprentissages et à l'épanouissement de l'enfant.

Le groupe de l'agriculture a voté pour.